

## VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

### CERTAINS BIEN FAITS ?

---

Par Profil supprimé Postée le 16/02/2018 11:21

Bonjour, je cherche des bien faits éventuel de la consommation d'alcool. Pouvez me renseigner sur le sujet. On parle souvent des danger du à ce produit mais je me demande toujours pourquoi il est si encré dans notre société.

Merci d'avance de voter aide.

---

#### Mise en ligne le 16/02/2018

Bonjour,

Certains effets liés à une consommation d'alcool pourraient être interprétés ou ressentis par certains usagers comme étant positifs pour eux, il n'en reste pas moins que nous ne pouvons appeler cela des "biens faits" pour reprendre vos termes.

De même nous préférons parler de risques que de dangers liés à une consommation, il n'y a pas de consommation sans risques. Nous vous indiquons en bas de page un lien vers des informations sur les risques liés à la consommation d'alcool.

Concernant la question de l'ancrage culturel lié à l'alcool, si c'est un réel sujet sociologique intéressant le service n'est pas pour autant adapté pour débattre de cette question.

Si le sujet vous intéresse, vous pouvez vous rapprocher de l'IREPS Auvergne- Rhône-Alpes (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé) qui dispose d'un fond documentaire important.

Bien cordialement

---

### POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

---

#### IREPS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

62 cours Albert Thomas  
69008 LYON

Tél : 04 72 00 55 70

Site web : [ireps-ara.org/ind/m.asp](http://ireps-ara.org/ind/m.asp)

Secrétariat : Accueil secrétariat : tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

Centre de documentation : Pour la documentation - contacter [documentation@ireps-ara.org](mailto:documentation@ireps-ara.org) Pour les formations - contacter [formation@ireps-ara.org](mailto:formation@ireps-ara.org)

COVID -19 : Avril 2021- organisation de matinées-débats complémentaires aux activités en visioconférence - accueil physique très ponctuel sur rendez-vous uniquement - il est demandé de consulter le site internet

Voir la fiche détaillée

#### En savoir plus :

- risques alcool